



Les sections CGT Finances 44
L'esprit de conquête

COMPTE RENDU DU CDAS
comité départemental d'action sociale
DU 8 SEPTEMBRE 2015

1) présentation du dispositif d'aide à la parentalité des 6-12 ans

Des CESU, entièrement préfinancés par le Ministère, peuvent être attribués aux agents, pour un montant de 200 à 400 €, pour financer diverses prestations : garde d'enfant, cours particuliers, ...

Le barème d'attribution de l'aide se veut attractif. Les directions locales ont pour charge de transmettre l'information aux agents.

La CGT n'est pas favorable à ce que les prestations sociales constituent un complément aux salaires qui restent insuffisants. Elle constate toutefois que cette prestation, qui a été testée dans le département du Nord, donne satisfaction aux collègues. Elle aurait cependant préféré que la société choisie pour gérer ces CESU soit issue du secteur de l'économie sociale et solidaire.

2) Crèches

13 places ont été réservées sur le département au 1er septembre. Le prestataire est désormais BabyLou, en remplacement de la Croix Rouge.

Les enfants actuellement en crèche de la Croix Rouge pourront rester jusqu'à la rentrée à l'école.

Rappel : l'action sociale interministérielle (SRIAS) propose également des places.

N'hésitez pas à contacter le correspondant social de votre direction.

3) Restauration

la fermeture du site de Lotz-Cossé emporte des conséquences sur plusieurs services.

SIP de Rezé

Aucun restaurant administratif n'est prévu sur ce site dont l'ouverture est prévue pour le début 2016. Deux restaurants privés sont envisagés (hôtel Ibis et Far West), avec un coût pour l'action sociale d'une dizaine d'euros par repas/personne, afin de limiter le reste à charge des agents au montant maximal national (4,38 à 5,60 €). Les négociations seront finalisées quand le mouvement définitif sera connu (fin octobre – début novembre).

La décision finale (choix d'un des deux restaurants ou tickets restaurants) reviendra au secrétariat général du ministère.

La CGT a demandé si une salle était prévue sur le SIP en cas de distribution de tickets restaurants. Réponse de l'administration : on fera au mieux.

Centre de Nantes amende

Ils bénéficieront des titres restaurants après leur transfert sur le site de la trésorerie de Rezé actuelle.

Paierie Régionale

Certains collègues déjeunent actuellement au restaurant de Lotz-Cossé. Ils pourraient être renvoyés sur la MAN qui est à moins de 1 km, voire au SRE, qui cependant est éloigné. Dans tous les cas, l'attribution de titres restaurants est exclue.

La CGT s'est inquiétée de l'avenir des salariés du restaurant de Lotz-Cossé, qui ne doivent pas pâtir des décisions de l'administration. C'est l'AGRIMA qui gère ces salariés, le gérant avait promis que des reclassements éviteraient des licenciements.

Châteaubriant

Suite à la démission de l'agent chargé du service et du nettoyage, une solution provisoire a été trouvée, mais l'avenir n'est pas assuré. La DGFIP évoque un problème de financement qui freine pour l'embauche pérenne d'un agent.

La CGT considère que notre employeur doit faire face à ses responsabilités et assurer sur l'ensemble des sites importants une solution de restauration collective.

INSEE Atlantica :

des matériels ont été renouvelés pour un montant de 50.000 €. Un chantier de rénovation sera lancé sur 2015-2016 pour 95.000 €.

Ancenis

Suite à l'adoption du site de la Davrais, la fréquentation reste identique à ce qu'elle était auparavant : entre 4 et 6 repas quotidiens. **La CGT se félicite par ailleurs que la DRFIP ait enfin accepté d'assurer le nettoyage du local utilisé par les collègues qui font le choix de déjeuner sur place.**

CAL : crédit d'actions locales. Il s'agit du budget destiné à la programmation d'actions décidées au niveau départemental par le CDAS en 2015

Le programme 2015 connaît un vrai succès (à l'exception de la sortie à Lizio), donc il n'y aura pas d'action supplémentaire, notamment intergénérationnelle, financée cette année.

La mini-colo a cette année été très prisée, la délégation a dû procéder à un tirage au sort pour attribuer les 32 places prévues. Les enfants qui n'ont pas été sélectionnés devraient bénéficier d'une priorité l'an prochain.

Parmi les conférences, celle organisée de manière théâtrale sur le thème des relations parents ados a rencontré un franc succès. Elle pourrait être proposée à nouveau d'ici quelques années. A noter tout de même le coût élevé de ce genre de prestations (plus de 3.000 € contre 350 pour la conférence « mieux communiquer »).

Une seule action a été in fine proposée aux familles cette année. Il s'agit d'un séjour à l'Ile de Ré, qui a séduit plus de 100 inscrits, et sera donc réparti sur deux week-ends.

La délégation – et la CGT – restent attachés également à l'action de solidarité finances qui permet de manifester un soutien aux collègues malades.

Les organisations syndicales insistent pour que l'ensemble des directions locales (douane, INSEE, ...) fassent remonter à la délégation les noms des agents concernés.

4) compte-rendu de l'activité de la délégation sociale départementale sur 2014

A cette occasion, un tableau complet de l'action des assistantes sociales départementales a été réalisé.

Rappelons que vous pouvez les contacter en cas de difficulté, mais également de manière préventive en cas de changement de votre situation personnelle (retraite, séparation, mutation, naissance, ...)

Elles interviennent sur :

- le budget : c'est leur principal domaine d'intervention (4 cas sur 10), majoritairement sur des difficultés ponctuelles, suite à des imprévus.
- la vie familiale : en cas de changement de situation notamment.
- la vie professionnelle, en particulier à destination des agents handicapés (aménagement de poste), mais aussi en cas de restructuration de service.
- la santé : les problématiques de santé ont des conséquences sur la situation financière des collègues. Les assistantes sociales renvoient quand c'est possible également sur les mutuelles.
- le logement : peu de cas, les interventions se font surtout pour des recherches de logements.

Naturellement, très souvent, les problématiques sont liées.

Vos représentants CGT sont à votre disposition pour tout complément sur ce compte-rendu et toute question sur l'action sociale.

Vos représentants au CDAS : Marianne Gautier – DRFIP – Christophe André – DFRIP - Sylvain Ricci – Tour Bretagne – Béatrice Chiron-Saich - DSFIPE– Yvic Kergroach – DiSI Ouest – Anne Herbreteau – DRFIP
